

Article R222-2 du Code de la route

Date de mise à jour : 1 Juin 2022

Notre analyse

Par ailleurs, toute personne ayant sa résidence normale en France, titulaire d'un permis de conduire en cours de validité, provenant d'un autre Etat européen, peut s'il le souhaite, l'échanger contre le permis de conduire français.

En revanche, en cas d'infraction commise sur le territoire français ayant entraîné une mesure de restriction, de suspension, de retrait du droit de conduire ou de retrait de points, l'échange du permis de conduire provenant d'un autre Etat européen, contre le permis français est obligatoire.

Le fait de ne pas effectuer l'échange de son permis de conduire alors que c'est obligatoire est puni d'une amende dont le montant peut s'élever à 750 euros.

Article R222-2 du Code de la route

Toute personne ayant sa résidence normale en France, titulaire d'un permis de conduire national délivré par un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, en cours de validité dans cet Etat, peut, sans qu'elle soit tenue de subir les examens prévus au premier alinéa de l'article D. 221-3, l'échanger contre le permis de conduire français selon les modalités définies par arrêté du ministre chargé de la sécurité routière, après avis du ministre de la justice et du ministre chargé des affaires étrangères.

L'échange d'un tel permis de conduire contre le permis français est obligatoire lorsque son titulaire a commis, sur le territoire français, une infraction au présent code ayant entraîné une mesure de restriction, de suspension, de retrait du droit de conduire ou de retrait de points. Cet échange doit être effectué selon les modalités définies par l'arrêté prévu à l'alinéa précédent, aux fins d'appliquer les mesures précitées.

Le fait de ne pas effectuer l'échange de son permis de conduire dans le cas prévu à l'alinéa précédent est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Permis de conduire : les règles applicables selon la catégorie

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Quel permis de conduire doit avoir le conducteur d'un tracteur agricole dans le BTP ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Suspension permis de conduire et conséquences pour l'employeur

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Quelles sont les conditions
de validité d'un permis de
conduire étranger ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)